

POURQUOI UNE ENQUETE SUR CE METIER?

En relation directe avec le maire, le secrétaire général de mairie met en œuvre la politique de l'équipe municipale et l'assiste dans les communes de moins de 3 500 habitants, tout en coordonnant les missions des agents municipaux dont il est le responsable hiérarchique.

Dans la Sarthe, 282 secrétaires généraux de mairie exercent dans 331 communes de moins de 3 500 habitants.

Doté d'un sens du service public fort, le secrétaire général de mairie exerce des missions variées, ne se limitant pas à au secrétariat ou à l'accueil : préparation et exécution du budget, gestion des ressources humaines, urbanisme, état civil, etc.

Cette enquête a été menée sous la forme d'un questionnaire téléphonique auquel tous les secrétaires ont répondu ainsi qu'un sondage anonyme proposé en ligne portant sur leurs conditions d'exercice et leur qualité de vie au travail (246 réponses).

L'enquête menée auprès de l'ensemble des secrétaires généraux de mairie dresse un état des lieux complet du métier, illustré par des "portraits-robots" des agents en poste en fonction de la taille de la commune.



LES PORTRAITS-ROBOTS DES SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE SARTHOIS

500 À 1 000 HABITANTS

- Exerce dans 1 collectivité
- Temps complet **35 heures**
- Equivalent baccalauréat
- 6 agents dans la commune
- Assisté d'1 agent administratif à 24 heures par semaine
- Catégorie C (adj. adm. ppal 2e classe)
- Recruté par intégration directe

2 000 À 3 500 HABITANTS

- Exerce dans 1 collectivité
- Temps complet **35 heures** sur 5 jours
- Equivalent **bac +5**
- 29 agents dans la commune
- Assisté de 5 agents administratifs
- Catégorie A (attaché territorial)
- Recruté par voie de mutation

0 À 500 HABITANTS

- Exerce dans 2 collectivités
- Temps non complet de**28 heures** sur
- 3 jours et demi
- Equivalent baccalauréat
- 3 agents dans la commune
- Assure seul les tâches administratives
- Catégorie C (adj. adm. ppal 1e classe)
- Recruté par intégration directe



- Exerce dans 1 collectivité
- Temps complet **35 heures** sur 4 jours et demi
- Equivalent bac +2
- 14 agents dans la commune
- Assisté de 2 agents administratifs
- Catégorie B (réd. ppal 1e classe)
- Recruté par voie de mutation







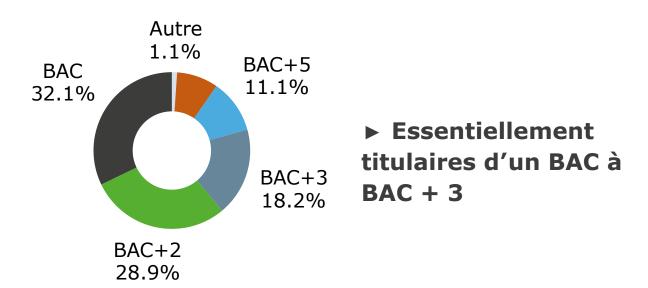




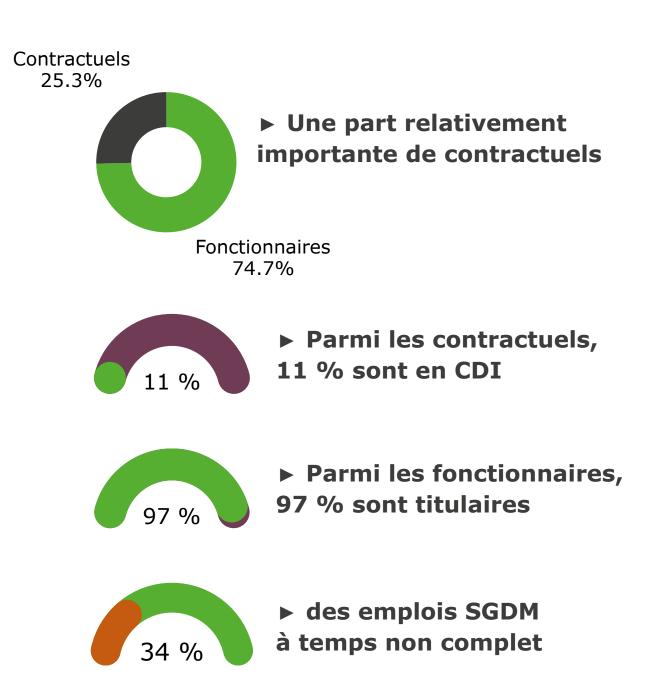


ETAT DES LIEUX



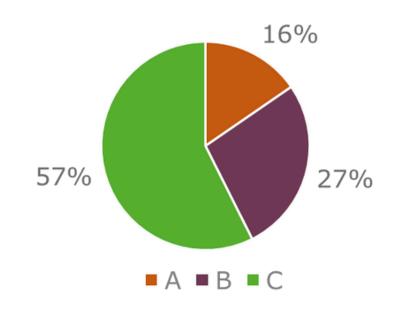


► 22 % des secrétaires généraux de mairie sarthois ont choisi ce métier après une reconversion professionnelle

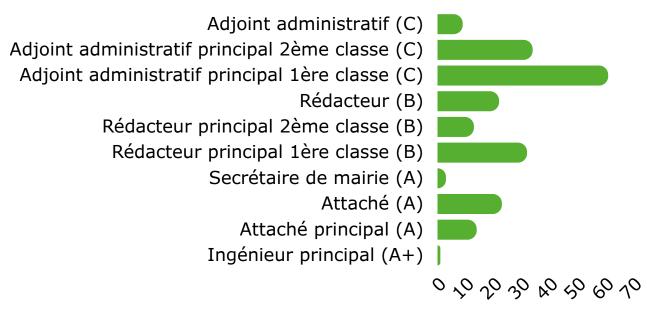


ETAT DES LIEUX

► Plus de la moitié des secrétaires généraux de mairie relèvent de la catégorie C

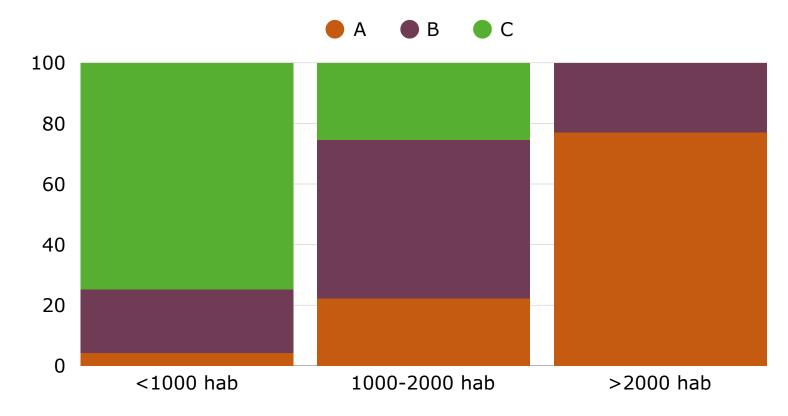


▶ Détail des grades occupés par les SGDM



nombre d'agents

▶ Une répartition différente selon la strate communale



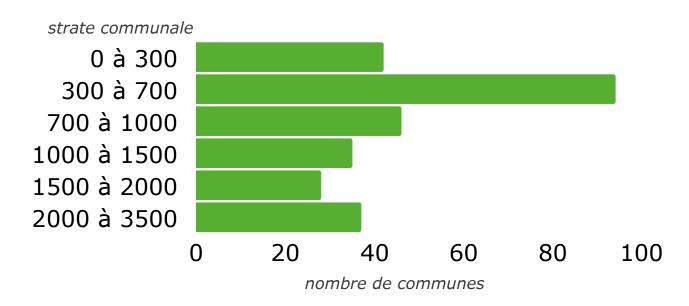


► Une répartition entre les catégories qui va évoluer avec la loi du 30 décembre 2023 :

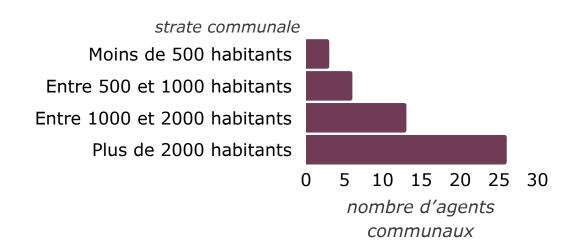
- promotion interne des titulaires de C à B
- recrutement interdit en catégorie C à compter du 1er janvier 2028

ETAT DES LIEUX

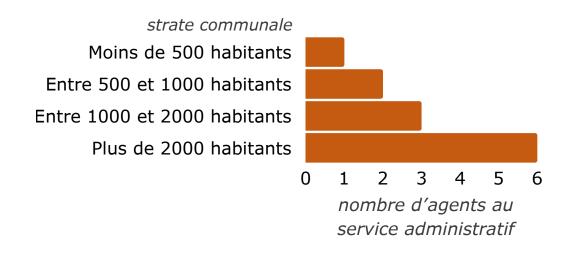
▶ Un métier différent en fonction de la taille de la commune



► Une mission d'encadrement plus ou moins importante selon la strate communale



► Un partage des tâches administratives qui diffère selon la strate communale



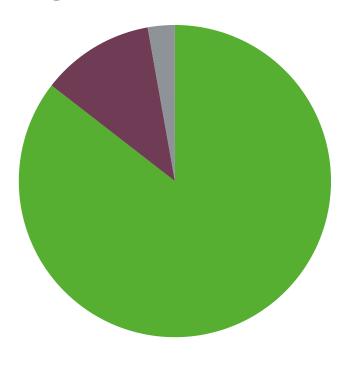


UN METIER EPANOUISSANT MAIS SOUMIS A DE FORTES CONTRAINTES

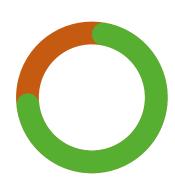




- 2 communes d'exercice
- 3 communes d'exercice



► Un travail sur plusieurs communes pour 41 secrétaires généraux de mairie



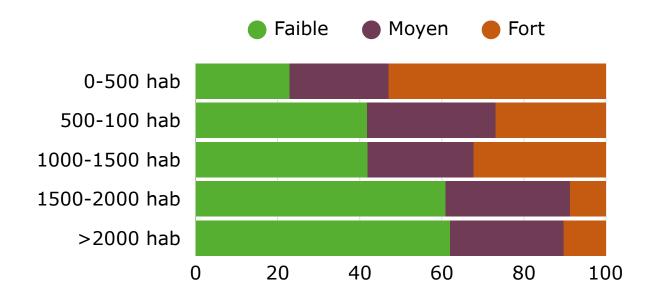
31.2 %

▶ 76 % considèrent leur métier épanouissant

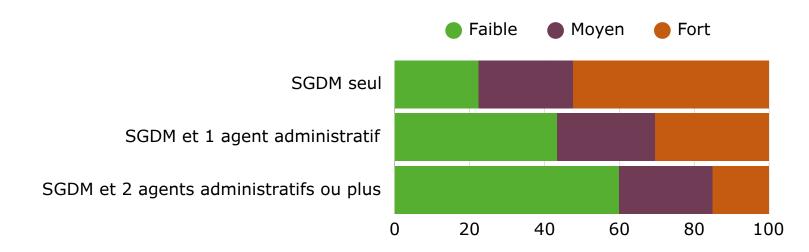
► Plus de 30 % des secrétaires généraux de mairie ont exprimé un sentiment moyen ou fort d'insécurité

LES POINTS DE VIGILANCE

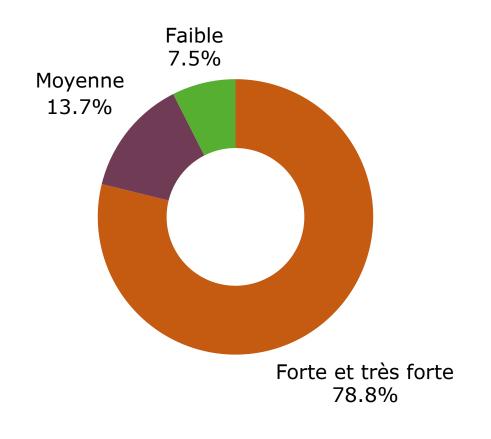
► Un sentiment d'isolement professionnel fort dans les plus petites communes

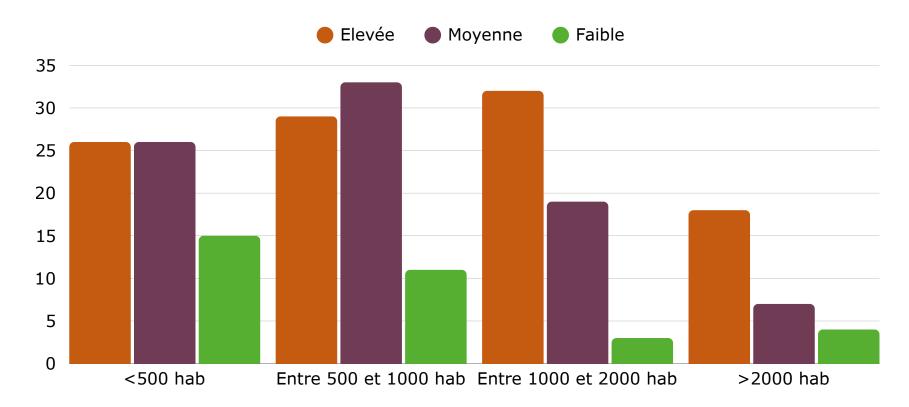


► Un sentiment d'isolement qui se réduit lorsque le secrétaire général de mairie est assisté d'un ou plusieurs agents administratifs



▶ Une charge mentale particulièrement élevée







LES POINTS DE VIGILANCE

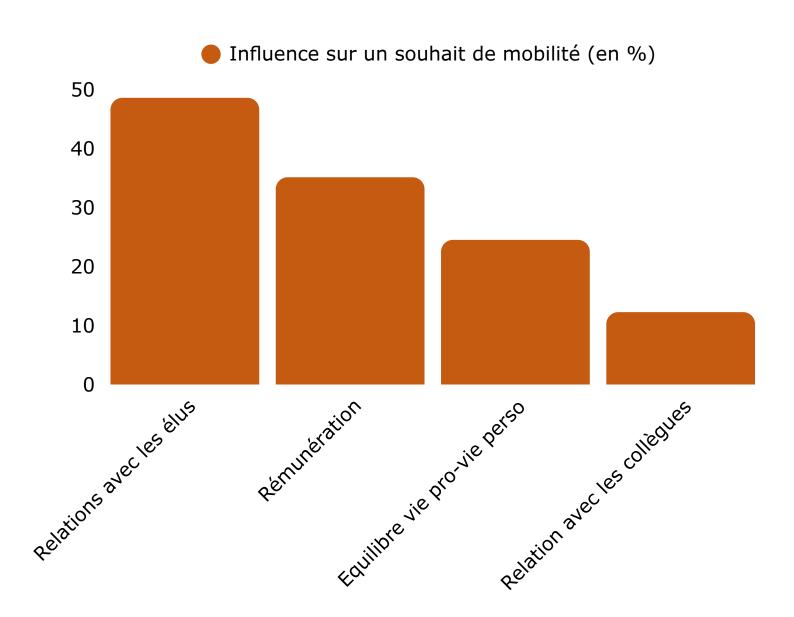
▶ Pour les secrétaires généraux de mairie, la relation avec les élus est l'un des éléments majeurs pouvant influencer leur souhait de départ (49 %), tout comme la rémunération (35 %) et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle (24 %).

▶ La formation :

30 % des secrétaires généraux de mairie n'ont pas participé à une formation en 2023

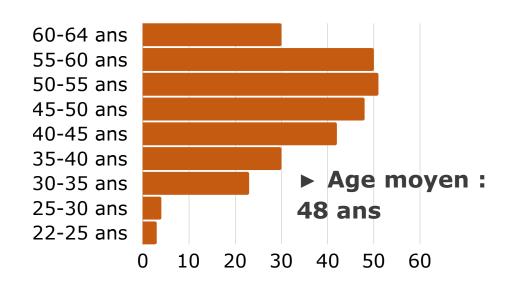
► <u>La rémunération</u> :

9 % des secrétaires généraux de mairie ne perçoivent pas de RIFSEEP





DES RECRUTEMENTS IMPORTANTS A PREVOIR DANS LES PROCHAINES ANNEES



▶ <u>Des départs en retraite nombreux</u> :

22 départs sous moins de 2 ans

24 départs entre 2 et 5 ans



- **▶** <u>Départs pour des raisons personnelles</u> :
- 24 départs sous moins d'1 an
- 75 départs au total sous moins de 5 ans
- ► Parmi ceux qui envisagent de quitter leur collectivité :
- 23 % envisagent une mutation ou un détachement

